

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n°7 du 28 mars 2017



Sommaire

Colza	p 2
Blé	p 7
Orges d'hiver	p 11
Orges de printemps	p 13
Triticale	p 14
Moutarde	p 15

A retenir cette semaine :

Colza

- Le risque méligèthe est à ce jour majoritairement faible (88% des parcelles du réseau sont en dessous de 3 méligèthes/plante en moyenne). Attention, certaines parcelles peu poussantes ou accidentées dépassent le seuil de nuisibilité et présentent un risque élevé.



Recommandations sur les périodes de traitement à privilégier*

- * Dans les 3 heures après l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'aphéméride, ou ;
- * Dans les 3 heures précédant l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'aphéméride et la température est inférieure à 12°C.

Dans tous les cas, observez vos cultures avant de traiter !

(*) Il est interdit de traiter en présence d'abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».

- Des symptômes de cylindrosporiose sont en augmentation sur le réseau. Actuellement le risque est faible. Surveillez vos parcelles.

Blé tendre

Sur les parcelles ayant atteint le stade épi 1 cm, ¼ des parcelles du réseau, le risque piétin verse est modeste. Il est encore trop tôt pour s'intéresser à la septoriose.

Orges d'hiver

Sur les parcelles ayant atteint le stade épi 1 cm, au moins, dans près de 2/3 des situations, la rhynchosporiose est présente sur la F3 du moment. Le risque de développement des maladies est élevé pour les variétés sensibles à cette maladie.

Orges de printemps

Le peuplement s'installe pour celles semées au printemps.

Pois d'hiver et de printemps

Le réseau est en train de se constituer. Quatre parcelles ont été observées cette semaine (3 pois de printemps, variété Kayane, du stade levée à 3f et une parcelle de pois d'hiver, variété Gangster, 7 f.). Des morsures de sitones (intensité 1 = 1 à 5 morsures/plantes) sont signalées sur les 3 parcelles de pois de printemps.



Réseau 2016-2017

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 94 parcelles du réseau.

Localisation des 94 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'observations cette semaine.

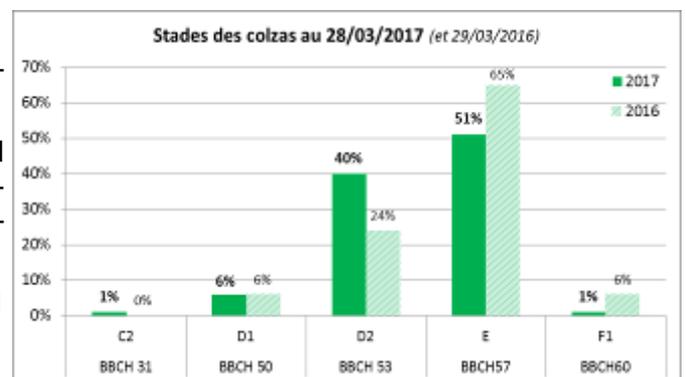


Stades des colzas

Les stades des colzas du réseau ont continué à progresser rapidement cette semaine.

La moitié des parcelles (51%) est au stade E (BBCH 57 : les boutons floraux des inflorescences secondaires sont individuellement visibles mais toujours fermés).

Les parcelles les plus précoces atteignent le stade F1 (BBCH 60 : les premières fleurs sont ouvertes)



Charançon de la tige du colza

81 parcelles observées

- Description de l'insecte et aide à la reconnaissance : reportez-vous au BSV du 14/02/2017

- Modélisation : Expert, l'outil d'anticipation sur l'arrivée des insectes est consultable gratuitement sur le site de Terres Inovia (www.terresinovia.fr).

La consultation des données Expert ne doit pas se substituer à l'observation concrète des parcelles mais alerter sur l'arrivée potentielle du ravageur et inciter à la mise en place ou au suivi précis des cuvettes jaunes.

La consultation du 28 mars de cet outil montre que les vols de charançons de la tige (chou et colza) sont entièrement réalisés sur la région et que des pontes ont eu lieu partout. Les conditions météo des jours à venir sont extrêmement favorables et des pontes intensives peuvent encore avoir lieu.



- Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).

Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

- Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donnée la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre, et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

- Observations :

Captures en pièges : sur 81 parcelles observées, 22 signalent des charançons de la tige du colza avec des captures allant de 1 à 20 insectes par cuvette. Les captures sont en baisse par rapport à la semaine dernière en nombre et en intensité.

- Analyse du risque : les vols et les pontes des insectes sont réalisés. Néanmoins, le risque demeure si la parcelle n'a pas été protégée et si elle est toujours à un stade sensible (de C1 à E) soit 98% des parcelles du réseau.

- Si capture(s) réalisée(s) dans la parcelle, stade sensible et aucune protection réalisée, le risque est fort



- Si aucune capture dans la parcelle ou si la parcelle a été protégée ou si stade supérieur au stade E, le risque est faible



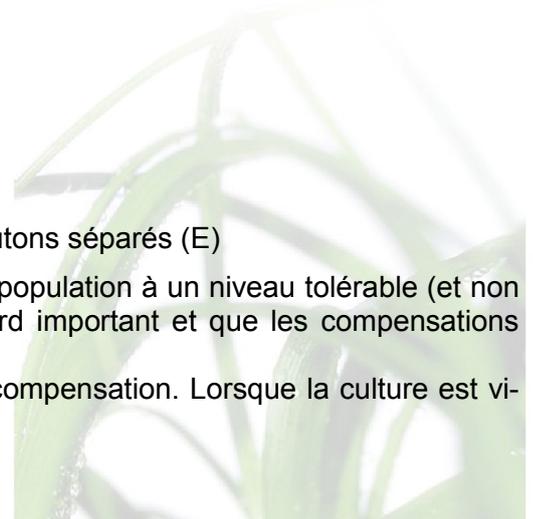
Méligèthe

90 parcelles observées.

- Période de risque : du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E)

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum.

Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n°7 du 28 mars 2017

- Seuil de nuisibilité :

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
colza handicapé, peu vigoureux ; conditions peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

Légende : seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plantes ou en % de plantes infestées
*températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs...

Rappelons que les captures sont un indicateur d'activité, mais que le risque doit être évalué par un comptage du nombre d'insectes présents sur les plantes à l'apparition des boutons floraux (D1, BBCH50).

Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus, il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.

- Observations :

Sur plantes : sur 90 observations réalisées sur le réseau, 87 signalent des méligèthes sur plantes à hauteur de 1 à 100% de plantes colonisées avec en moyenne, 1.9 méligèthes/plante. Cf tableau ci-dessous.

En cuvette, 76 parcelles sur 84 ont piégé des méligèthes avec des captures allant de 1 à 390 méligèthes par cuvette.

Méli-gèthe			
% de plantes avec présence	% parcelles observées	Nombre de méligèthes par plante	% parcelles observées
0	3%	0	5%
0 à 20	16%	0 à 0,5	0%
20 à 40	18%	0,5 à 1	25%
40 à 60	20%	1 à 2	37%
60 à 80	20%	2 à 3	11%
80 à 100	22%	> 3	22%



- Analyse du risque :

- La majorité des parcelles du réseau a atteint le stade de début de sensibilité. Néanmoins, la pression en méligèthes est faible (88% des parcelles du réseau a moins de 3 méligèthes par plante en moyenne). Le risque est faible.



- Les parcelles de colza très poussants qui atteignent les stades E-début F1 et qui dépassent le seuil de 6-9 méligèthes présentent un risque moyen.



- Les colzas peu poussants (accidents ravageurs, sols hydromorphes, carences,) qui sont entre D2 et E et qui dépassent le seuil de 2-3 méligèthes par plante présentent un niveau de risque fort.



Les abeilles butinent, protégeons les !



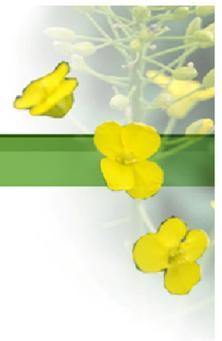
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Abeille en plein travail sur fleur de colza.
Photo : H. Martin, Service Agro SeineYonne





Cylindrosporiose

- Observations : des symptômes de cylindrosporiose sur feuille et sur tige/pétiole sont toujours observés cette semaine dans le réseau et dans des parcelles hors du réseau. Des différences de sensibilité génétique à la maladie sont visibles.

Les sensibilités variétales à la cylindrosporiose sont consultables sur le site myVar de Terres Inovia : <http://www.myvar.fr/resultats/campagne-89.html>

- Analyse du risque :

Le risque cylindrosporiose dépend en 1^{er} lieu de la sensibilité de la variété et des conditions météo. Si des températures douces, humides avec faible rayonnement perdurent, elles peuvent permettre à la maladie de se développer.

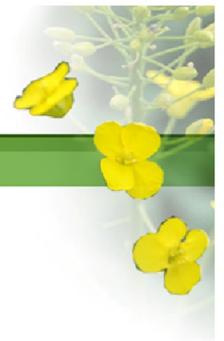
Pour l'instant, le risque est faible.

Surveillez vos parcelles et notamment les variétés les plus sensibles.



Symptômes de cylindrosporiose sur feuille de colza.
Photo : H. Martin, Service agro SeineYonne





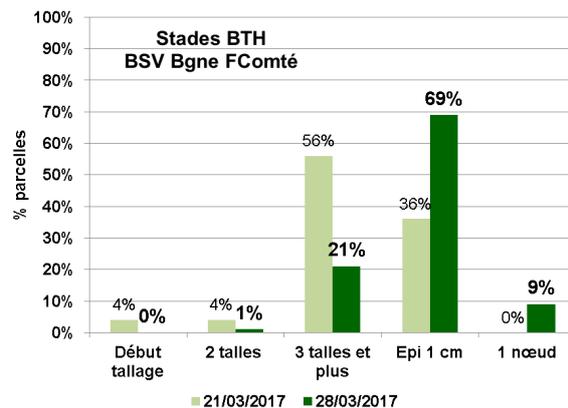
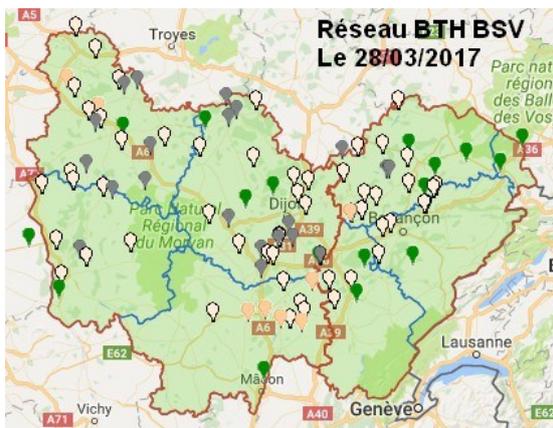
Blé

Blé tendre

Les parcelles

(<http://www.cjoint.com/c/GCvnm4WYLIj>)

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 85 parcelles implantées du 21/09 au 03/11/2016.



Gris : pas d'observation – Vert foncé : fin tallage – Blanc : épi 1 cm – rose : 1 nœud

Sous l'effet de températures très douces observées au cours de la semaine passée, la croissance des blés s'est accélérée. Aujourd'hui, plus de 3/4 des parcelles sont au moins au stade épi 1 cm. Quelques parcelles ont atteint le stade 1 nœud dans les zones les plus précoces du sud de la région. L'an dernier, à la même date, c'était 40% des parcelles qui étaient à ce stade.

Le piétin verse

Si le piétin verse constitue bien le premier risque sanitaire à évaluer en ce début de printemps, il n'empêche qu'il faut bien différencier les maladies du pied les unes des autres.

Fusariose du pied
Coloration brun-rouge des gaines les plus âgées

Piétin verse
Tache diffuse avec en son centre un stroma noir

Rhizoctone
Tache de type « brûlure de cigarette »





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n°7 du 28 mars 2017

Les premières observations sont à réaliser sur la base des tiges, dès que le blé atteint le stade épi 1 cm et jusqu'au stade 1 nœud.

Première manière d'évaluer le risque de piétin verse : la variété. C'est un levier agronomique utile et utilisable dès maintenant. En effet, aujourd'hui, on sait que les variétés dont la note de sensibilité à la maladie donnée par le GEVES est égale ou supérieure à 5 ne valorisent pas le traitement contre cette maladie (classement des variétés cis dessous).

Classe de sensibilité des variétés de blé tendre au piétin verse (GEVES / ARVALIS) :

Références				Les plus résistantes	Variétés récentes			
SCENARIO	GALACTIC	BOREGAR		7				
HYFI	BERMUDE	ALLEZ Y		6	ADVISOR	GOTIK	HYDROCK	HYGUARDO
TULIP	SY MATTIS	MUSIK			LG ABSALON	LG ALTAMONT	RGT VELASKO	SILVERIO
				5	SYLLON			
RENAV	LYRIK	GRAPELI	FLUOR	5	DESCARTES	HYBIZA	(VYCKOR)	
				4	AIGLE	AUCKLAND	BIENFAIT	CAMELEON
CHEVRON	ASCOTT	ALIXAN			DISTINXION	LAVOISIER	MILOR	OVALIE CS
				3	PIBRAC		RGT TEKNO	SHERLOCK
COMPIL	BAROK	ARMADA	ACCROC			APANAGE	APLOMB	ATOUPIC
EPHOROS	DIDEROT	DIAMENTO	CELLULE	3	CENTURION	COLLECTOR	COMILFO	COMPLICE
LAURIER	ILLICO	GRAINDOR	EXPERT			(CREEK)	FORCALI	FRUCTIDOR
SOLARIO	PALEDOR	PAKITO	OXEBO	3	HYCLICK	HYWIN	IZALCO CS	LG ABRAHAM
	TERROIR	SY MOISSON	(RUSITC)			MAXENCE	OSMOSE CS	PAPILLON
				2	REBELDE	RGT CELESTO	RGT CESARIO	RGT LIBRAVO
ARKEOS	(AMBITION)	APACHE	ALTAMIRA			RGT MONDIO	RGT TEXACO	RGT VENEZIO
HYSTAR	GALIBIER	CALABRO	BERGAMO	2	STEREO	SYSTEM	TRIOMPH	
RONSDARD	OREGRAIN	(LEAR)	GONCOURT			(COSTELLO)	GRANAMAX	HYKING
TRAPEZ	SOLEHO	SOISSONS	RUBISKO	1	MOBILE	NEMO	SOTHY'S CS	
	BOISSEAU	AREZZO	ALTIGO					
		TOBAK	EUCLIDE	1				

() : à confirmer Source : GEVES / ARVALIS

*Parmi les variétés avec des notes de 5 à 7, certaines ont le gène de résistance PCH1.

Une estimation complémentaire du risque de piétin verse peut être réalisée grâce au calcul d'un risque agronomique :

Grille d'évaluation du risque piétin verse

Effet variétal			Risque final / conseil associé
Tolérance variétale		<input type="checkbox"/>	0
Note CTPS >= 5			
Note CTPS 1 ou 2			
Note CTPS 3 ou 4			1
Potentiel infectieux		<input type="checkbox"/>	2
Précédent			3
Blé		1	
Autre		0	risque FAIBLE
Travail du sol			4
Labour		1	
Non labour		0	5
Milieu physique		<input type="checkbox"/>	
Type de sol			7
Limon battant, craie de champagne		2	
Argilo calcaire profond, limon peu battant, sables battants		1	
Argile, argilo calcaire superficiel, graviers, sables peu battants		0	risque MOYEN
Effet climatique		<input type="checkbox"/>	8
Effet année issu du modèle TOP			9
Indice TOP inférieur à 30		-1	
Indice TOP entre 30 et 45		1	
Indice TOP supérieur à 45		2	risque FORT
Score de risque final		<input type="checkbox"/>	10

Observation conseillée et le risque devient fort si plus de 35% de tiges touchées

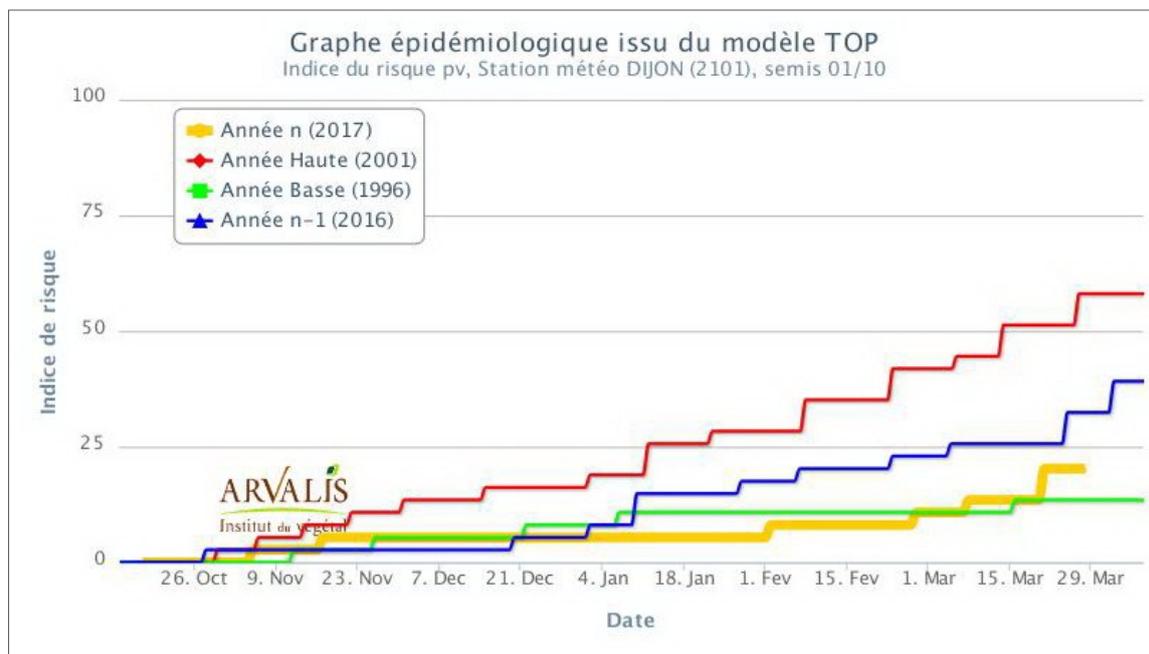
ARVALIS-Institut du végétal 2016



Cette estimation peut être améliorée en prenant en compte la climatologie de l'année en cours avec l'aide du modèle TOP PIETIN.

Dans la plupart des situations (dates de semis et localités), la majorité des contaminations ont été réalisées tardivement (à partir de janvier). Le niveau d'indice de risque cumulé atteint à ce jour est généralement proche de celui de l'an dernier et reste inférieur à celui d'une année à risque fort.

Exemple à Dijon, comme sur l'ensemble de la région, pour un semis précoce du 1^{er} octobre :



Enfin, **le critère déterminant reste le comptage du nombre de tiges touchées** (sur une cinquantaine de tiges) :

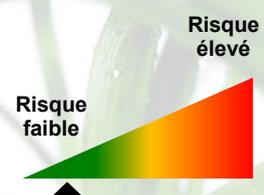
- Moins de 10% de tiges atteintes = la nuisibilité de la maladie de nulle à faible.
- Entre 10 et 35% de tiges atteintes = la nuisibilité de la maladie peut être variable. Dans ce cas, tenir compte de la note globale de risque calculée à l'aide de la grille de risque.
- Plus de 35% de tiges atteintes = la nuisibilité de la maladie risque d'être élevée. Une attention particulière devra être portée entre épi 1 cm et 1 nœud.

Sur 36 parcelles, au moins au stade épi 1 cm, ayant fait l'objet d'une observation, 3 enregistrent la présence de piétin verse. En moyenne, 7% des tiges sont touchées avec un maximum à 15%.



SI ON SE RESUME :

Compte tenu de ce que le modèle TOP PIETIN évalue comme risque et du résultat des observations réalisées sur des blés ayant atteint le stade épi 1 cm, la situation peut se résumer ainsi, pour l'ensemble de la région :

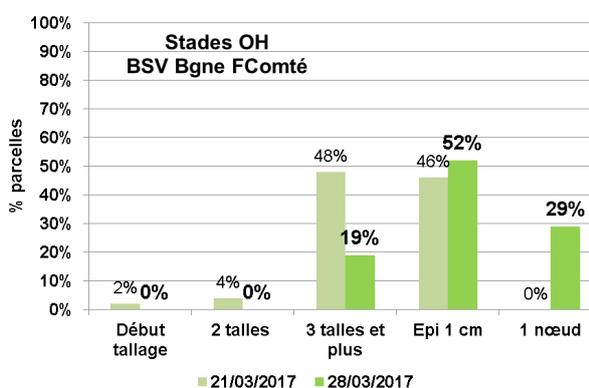




Orges d'hiver et escurgeons

Les parcelles (<http://www.cjoint.com/c/GCvnooWoddj>)

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 56 parcelles implantées du 23/09 au 25/10/2016.



Gris : pas d'observation – Vert foncé : fin tallage – Blanc : épi 1 cm – rose : 1 noeud

Sous l'effet de températures très douces observées au cours de la semaine passée, la croissance des orges d'hiver s'est accélérée. Aujourd'hui, 80% des parcelles sont au moins au stade épi 1 cm. 29% des parcelles ont atteint le stade 1 noeud dans les zones les plus précoces de la région contre 35% l'an dernier à la même date.

Les maladies du feuillage

C'est à partir du stade épi 1 cm qu'il faut commencer à évaluer le risque maladies du feuillage.



Rhynchosporios
Rouvres en Plaine (21), le 27/03/2017
ETINCEL - Semis 29/09/2016



Helminthosporiose Teres
Rouvres en Plaine (21), le 27/03/2017
ETINCEL - Semis 29/09/2016



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

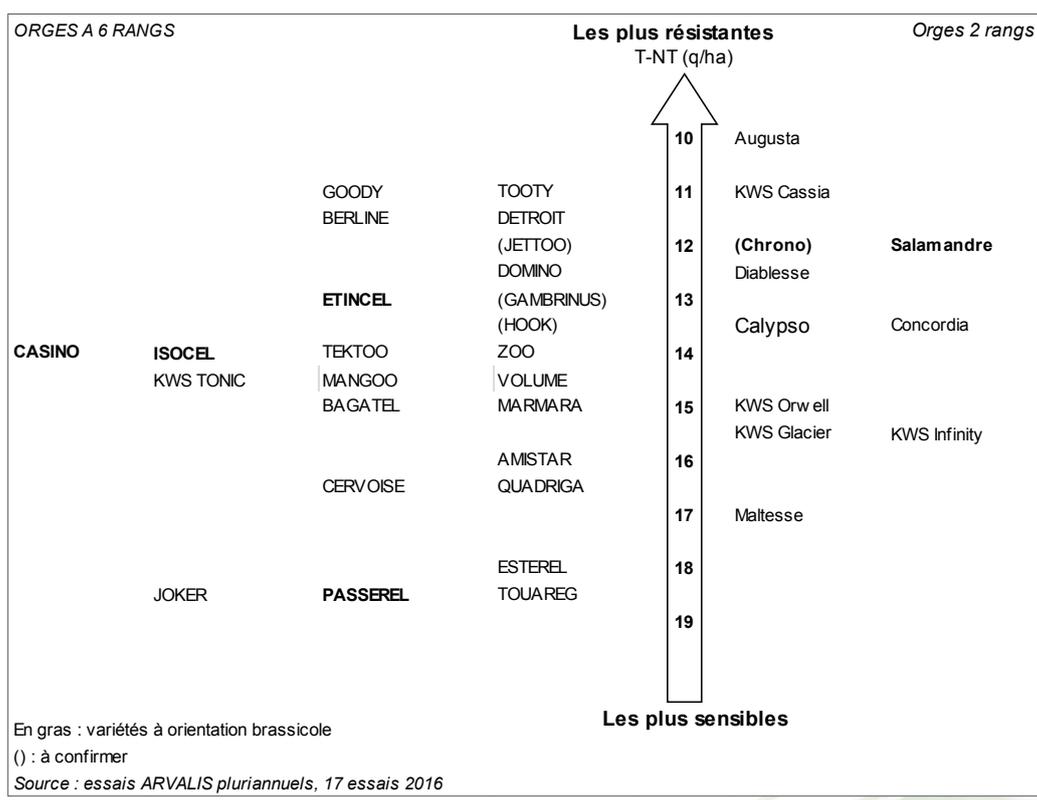


Grandes cultures n°7 du 28 mars 2017

A ce jour, les principales maladies des orges d'hiver déjà identifiées dans le réseau d'observation, sur les parcelles ayant atteint au moins le stade épi 1 cm sont :

- la rhynchosporiose dans 63% des parcelles observées, contre 47% la semaine passée. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ISOCEL, ETINCEL, CASINO et KWS TONIC.
- l'oïdium dans 19% des parcelles observées, stable depuis une semaine. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : PASSEREL, AMISTAR et CERVOISE.
- L'helminthosporiose teres dans 41% des parcelles observées, stable depuis une semaine. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ESTEREL, TOUAREG et ABONDANCE.
- La rouille naine dans 12% des parcelles observées. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : TOUAREG, AMISTAR, VOLUME, PASSEREL.

Plus globalement, les variétés se distinguent entre elles selon de niveau de dégâts causé par les maladies du feuillage. C'est un bon indicateur pour raisonner le risque de développement des maladies au cours du début de la montaison.

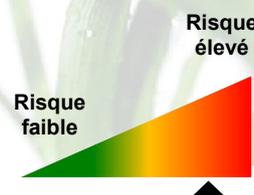


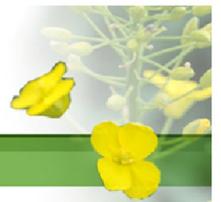
Quelques jaunissements, par zone, sont observés ici ou là, à ne pas confondre avec des maladies. Généralement, il s'agit de symptômes physiologiques, de carences alimentaires voire de phytotoxicités d'herbicides. On rappellera que des plantes en état de faiblesse sont plus sujettes au développement des maladies.



SI ON SE RESUME :

Pour les situations ayant atteint au moins le stade épi 1 cm, le risque maladies du feuillage devient élevé d'autant plus sur les variétés sensibles à la rhynchosporiose (ETINCEL, ISOCEL, ...)





Du côté des maladies, 2 des 3 parcelles semées à l'automne sont affectées par la rhynchosporiose. Sur 6 parcelles ayant fait l'objet d'observations de dégâts de **limaces**, 3 sont concernées à hauteur de 5% de plantes attaquées.

Enfin, les premières **adventices** sont en train de lever. A noter la présence fréquente de renouées voire de premières levées de folles avoines. Afin de mieux reconnaître les mauvaises herbes : www.infloweb.fr/



Cette semaine, 3 parcelles (départements 25, 71 et 58) ont fait l'objet d'observations. Le triticale est au stade fin tallage à épi 1 cm. Pas de rouille jaune observée (en particulier sur KAULOS, variété la plus sensible).

Note commune 2017

**INRA, ANSES, ARVALIS - Institut du Végétal
pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés
pour lutter contre les maladies des céréales à paille**

http://www.bourgogne.chambagri.fr/fileadmin/documents_crab/Page_accueil/BSV_2016-2017/BSV_GC/Note_commune_maladies_c%C3%A9r%C3%A9ales_2017.pdf





Moutarde brune d'automne

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la croissance des plantes. Les températures élevées de cette semaine favorisent les vols d'insectes ; des observations régulières dans les parcelles deviennent donc nécessaires.

Le réseau d'observation :

Le réseau est constitué de 12 parcelles sur la région Bourgogne.
Cette semaine, 11 parcelles ont été observées (2 dans l'Yonne, 2 en Saône et Loire et 7 en Côte d'or (1 Auxois, 1 Is sur tille et 5 en plaine dijonnaise)

Stade de la culture :

100 % des parcelles sont au stade boutons accolés, encore cachés par les feuilles terminales (D1).

Grosse Altises

Des captures sont signalées dans 2 parcelles de l'Yonne observées (Etivey et Treigny). Vu la rapidité de développement des plantes, et vu que prochainement une intervention contre les méligèthes sera nécessaire, nous considérons le risque faible.

Charançon de la tige du colza

Des captures de charançons de la tige du colza sont signalées dans 3 parcelles observées Etivey, Chalon sur Saône et Saint Loup de Varennes.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour le charançon de la tige du colza, il est donc considéré que la seule présence de cet insecte est un **risque pour la culture**.

Charançon de la tige du chou

Quelques captures ont été réalisées en Saône et Loire et au sud de la Côte d'Or.
Cependant, cet insecte n'est pas considéré comme nuisible sur la culture, le **risque est nul**.

Méligèthes

Dans toutes les cuvettes jaunes, nous constatons la présence de méligèthes.

Cependant, peu de méligèthes sont présentes sur les plantes.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil sensible, les boutons floraux ne sont pas encore visibles.

Le seuil de nuisibilité pour des moutardes au stade bouton visible est de 1 méligèthe par plante, en moyenne sur 25 plantes à l'intérieur de la parcelle (2ème passage de pulvérisateur).

Sur l'ensemble du réseau, aucune parcelle n'a atteint le seuil de traitement. **Le risque est donc nul** pour l'instant, mais la surveillance reste nécessaire jusqu'à la baisse des températures.

Maladies

Absence de maladie



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n°7 du 28 mars 2017

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action *co-pilotée* par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement